

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il s'agit d'un problème qui existe depuis longtemps. Les consommateurs de charbon en Ontario, savoir principalement l'Ontario Hydro, ont développé une politique relative à l'importation du charbon en Ontario en vue de l'utiliser dans la province, et les coûts de transport à partir de la Colombie-Britannique vers l'Ontario, par chemin de fer, seraient apparemment excessifs pour rendre le charbon concurrentiel relativement à la production d'électricité et à d'autres utilisations en Ontario. Étant donné que l'honorable député me demande d'étudier le problème, je vais certainement en discuter avec mon collègue, et de plus, il est fort possible que l'honorable député pourrait aider sa cause considérablement . . .

[Traduction]

Si le député voulait se pencher sur les vrais problèmes du Canada et se décider à voter en faveur des changements au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, il ferait quelque chose pour améliorer cette situation.

ON DEMANDE UNE ÉTUDE DU COÛT DE L'UTILISATION DU CHARBON

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources car je ne veux pas m'écarter de ce sujet très, très important. Le fait demeure qu'actuellement nous fournissons quatre millions de tonnes métriques de charbon par année au Canada central, ce qui prouve qu'il peut être produit avec efficacité. Est-ce que le ministre pourrait examiner les coûts comparatifs de l'utilisation de ce charbon, en y comprenant les coûts écologiques, et pourrait-il également examiner les avantages d'une utilisation du charbon canadien en mélange, comme cela se fait au Japon, pour satisfaire aux conditions particulières des différentes usines du Canada central?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, on m'informe qu'il s'importe dans l'Est de petites quantités de charbon de la Colombie-Britannique. La capacité ferroviaire actuelle du Canada ne permet pas de transporter la totalité du charbon en plus du blé et des autres denrées. La meilleure façon d'arriver au résultat souhaité par le député, c'est d'avoir un bon réseau ferroviaire, et pour cela il faudra que le député change d'avis, qu'il agisse de façon réfléchie et qu'il appuie les changements au tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

LA TENEUR EN SOUFRE DU CHARBON AMÉRICAIN—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, je m'adresse au ministre de l'Environnement qui s'interroge sûrement au sujet des répercussions que ne manquera pas d'avoir le charbon américain que l'on fait brûler et dont la teneur en sulfure est huit fois plus élevée que celle de notre excellent charbon de l'Ouest du Canada. Le ministre de l'Environnement pourrait-il nous instruire des mesures qu'il a prises à ce sujet, étant donné que c'est le charbon que nous consommons au Canada qui est à l'origine de la moitié des pluies acides avec lesquelles nous sommes aux prises? A-t-il fait procéder à des études? A-t-il exercé des pressions sur les entreprises canadiennes pour

qu'elles utilisent du charbon canadien de bonne qualité au lieu d'un charbon américain de mauvaise qualité?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Environnement): Madame le Président, nous avons régulièrement avec les gouvernements provinciaux des entretiens au sujet des mesures que nous devrions appliquer relativement au charbon et aux restrictions que nous devrions imposer si nous voulons réduire de moitié, comme nous le souhaitons, les émissions d'anhydride sulfureux dans l'Est du Canada avant la fin de la présente décennie. Nous avons justement abordé ce sujet lorsque nous nous sommes entretenus récemment avec les représentants des gouvernements provinciaux. Je pense que nous serons en mesure dans les semaines qui viennent d'informer le député et la Chambre de la stratégie que nous devons mettre en œuvre, sur les conseils de nos scientifiques, si nous voulons réduire les émanations d'anhydride sulfureux à un niveau acceptable. Je pense que cela répond à la question du député.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES BESOINS DES PERSONNES ÂGÉES VIVANT DANS LA PAUVRETÉ—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Ces derniers jours, le gouvernement a obligé les Canadiens à verser 300 millions de dollars aux sociétés Canadair et de Havilland pour éponger leurs pertes. Voilà les priorités du gouvernement. Toutefois, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social prétend depuis quelque temps, et elle l'a encore répété l'autre jour au comité, que nous devons avant toute chose nous efforcer de trouver 300 millions de dollars pour secourir les personnes âgées qui vivent dans la pauvreté.

Je tiens à demander au premier ministre pourquoi le gouvernement accorde la préférence à de Havilland et Canadair plutôt qu'aux pauvres du troisième âge, auxquels on demande aujourd'hui de vivre avec moins de \$500 par mois.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le gouvernement a souvent déclaré qu'en matière de politique sociale, nous devons nous efforcer en priorité d'aider les vieillards pauvres, surtout ceux qui vivent seuls car ce sont eux qui sont les plus touchés dans le cadre du régime actuel. Cet objectif demeure notre priorité. La politique sociale n'a rien à voir avec l'aide offerte à certaines sociétés qui, en même temps, jouent un rôle très utile pour l'économie, surtout sur le plan des emplois. L'honorable représentante pense-t-elle qu'il vaudrait mieux laisser ces sociétés fermer leurs portes, ce qui ne ferait qu'accroître le nombre de chômeurs?

Mlle MacDonald: Madame le Président, le vice-premier ministre n'hésite pas à traiter les personnes du troisième âge avec une certaine désinvolture.

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, pour que les pauvres du troisième âge sachent quelle place ils occupent dans la liste de priorités du gouvernement, j'aimerais que le ministre nous donne des précisions. Sont-ils au cinquième, vingt-cinquième ou soixante-quinzième rang sur cette liste? Combien de sociétés le gouvernement est-il prêt à